

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Brion Fabienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Après une initiation aux règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives et qualitatives, le cours présente aux étudiants les théories telles que celles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la désorganisation sociale, • de l'association et de l'organisation sociales différentielles, • du conflit de cultures de l'anomie de l'étiquetage en les rapportant au contexte dans lequel elles ont été élaborées ; • à la perspective théorique dans laquelle elles s'inscrivent ; • aux recherches empiriques à partir desquelles elles ont été générées, testées et modifiées • aux applications auxquelles elles ont donné lieu. <p>La capacité de formuler des hypothèses de recherche à partir des théories étudiées et la capacité de mobiliser les théories étudiées pour problématiser une situation à analyser sont développées dans le cadre des travaux pratiques organisés en complémentarité avec l'enseignement magistral.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours vise à développer la formation sociologique des étudiants en leur proposant d'analyser les contributions de la sociologie à l'étude de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance.</p> <p>Trois objectifs plus spécifiques sont assignés au cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'esprit critique des étudiants, notamment en les familiarisant • à la structuration paradigme de la criminologie sociologique • à la pratique de l'analyse causale dans les recherches sociologiques étudiant la criminalité, l'acte criminel ou la déviance ; <p>- Développer leurs connaissances en matière de théories sociologiques de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance, ainsi que la compréhension des concepts et des propositions que ces théories énoncent et articulent ;</p> <p>- Leur apprendre à voir dans ces théories, concepts et propositions des outils utiles et perfectibles et à les mobiliser dans un usage pratique, scientifique ou politique.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Examen : écrit (3 exercices), à livre fermé (les étudiants ne peuvent disposer des slides ou de leurs notes de cours). Le cas échéant, les étudiants peuvent disposer de la monographie qui a servi de support aux exercices pratiques.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le cours est donné sous la forme d'un cours ex-cathedra. Toutefois, l'enseignante veille à donner aux étudiants l'occasion de poser les questions lors de chaque cours. La capacité de formuler des hypothèses et de mobiliser les théories étudiées pour analyser une situation donnée est exercée dans le cadre des séances d'exercices pratiques, organisées en étroite collaboration par l'enseignante et l'assistant.</p> <p>Des exercices pratiques sont rattachés à ce cours. Chaque étudiant est tenu de prendre part à 7 séances d'exercices pratiques. Ces séances</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. favorisent l'appropriation - des règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives et qualitatives, des perspectives théoriques et des théories présentées au cours; 2. exercent, à partir de l'analyse de données empiriques, la capacité de formuler des hypothèses de recherche à partir des théories étudiées et de mobiliser les théories étudiées pour problématiser une situation à analyser.

Contenu	<p>Après une initiation aux règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives (Hirschi et Selvin) et dans les recherches qualitatives (JP Deslauries et HS Becker), le cours présente aux étudiants les théories de la délinquance ou de la déviance élaborées par E. Burgess, CR Shaw, HD Mc Kay, E.Sutherland, T. Sellin, R.K. Merton, R.A. Cloward, H.S. Becker, E.Goffman, H. Garfinkel , en les rapportant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. au contexte dans lequel elles ont été élaborées 2. à la perspective théorique dans laquelle elles s'inscrivent 3. aux recherches empiriques à partir desquelles elles ont été générées ou testées 4. aux applications auxquelles elles ont donné lieu.
Ressources en ligne	Portefeuille de textes sur Moodle
Autres infos	Lectures complémentaires : Présentation, analyse et discussion de textes choisis de - E. Burgess, C.R. Shaw, H.D. McKay - E. Sutherland, T. Sellin - E.Durkheim, R.K. Merton - H.S. Becker, E. Goffman, H. Garfinkel
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	5		
Master [120] en sociologie	SOC2M	5		